

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie

## DEMANDE D'AFFECTATION HORS SECTEUR EN COLLEGE

Di

	NOM et prénom de l'élève :
mel/Scolarité	Né(e) le
irection des services	Personnes exerçant l'autorité parentale :
épartementaux de l'éducation nationale	M. □ Mme □ NOM :
avoie 31 avenue de Lyon 3018 Chambéry Cedex	Adresse:
	CODE POSTAL COMMUNE TEL TEL
	Mail:
Etablissement scolaire fréquenté au cours de la présente année scolaire :	
Classe fréquentée	Langue vivante 1 : Langue vivante 2 :
Etablissement de secteur :	
Etablissement demandé :	
Classe	Qualité : □ Interne □ Demi-pensionnaire □ Externe
1 <sup>ère</sup> Langue vivante :	
Visa du directeur de l'école ou du principal du collège fréquenté actuellement :	
A Signature :	
MOTIF(S) DE LA DEMANDE : (cocher la ou les cases et joindre les pièces demandées)	
☐ Elève en situation de handicap (fournir la notification de la Commission des droits et de l'Autonomie – MDPH))	
☐ Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (fournir un certificat	
médical sous enveloppe cachetée, libellée au médecin scolaire conseiller départemental)	
☐ Elève boursier (fournir la notification d'octroi ou l'avis d'imposition au titre de l'année 2020)	
□ Elève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement demandé (collège ou lycée identique) durant la	
même année scolaire (fournir un certificat de scolarité de l'année scolaire en cours),	
□ Elève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité (fournir un plan indiquant d'une croix le domicile, le collège de secteur et le collège demandé)	
☐ Elève devant suivre un parcours scolaire particulier, non disponible dans l'établissement de secteur (fournir un courrier explicatif)	
☐ Autre motif (fournir un courrier explicatif, accompagné de justificatifs).	
J'atteste la validité des renseignements portés ci-dessus	
A, le	
Joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de la famille	
L'obtention de la dérogation n'entraîne pas la prise en charge systématique des frais de transport	

Document à retourner via le collège fréquenté à la Direction académique de Savoie - Service scolarité avant le 10 juin 2022.

Les décisions seront transmises aux familles par voie postale ou électronique à partir du 20 juin 2022.